



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
PARIS HAUTS DE SEINE SEINE-SAINT-DENIS VAL DE MARNE

VAL-DE-MARNE

L'EMPLOI SALARIE EN VAL-DE-MARNE

**Etude réalisée par le service Etudes Economiques
de la Chambre de Commerce et
d'Industrie de Paris -Val-de-Marne**

Décembre 2003

L'emploi salarié en Val-de-Marne ne saurait s'apprécier sans replacer son évolution dans le cadre plus général de la région. Globalement, la croissance de l'emploi salarié observée en Ile-de-France entre 1998 et 2001 profite moins aux départements centraux de Paris et Petite Couronne, puisque l'on assiste plutôt à un desserrement progressif des activités vers la Grande Couronne. Sur un plan sectoriel, le déclin des activités industrielles et la croissance des activités tertiaires se poursuivent. Le Val-de-Marne n'échappe pas à ces tendances de fond. Il connaît ainsi une croissance de l'emploi salarié, mais celle-ci est moins forte que dans d'autres départements plus dynamiques, notamment à cause d'un déclin massif de son industrie. Il n'en conserve pas moins ce qui faisait sa spécificité, les activités qui y étaient sur-représentées étant toutes en augmentation, et tend même, dans certains cas, à renforcer sa spécialisation économique.

Entre 1998 et 2001, la croissance de l'emploi dans le Val-de-Marne a été plus faible que celles des autres départements d'Ile-de-France. Passant de 437.726 à 457.728 salariés, soit un taux brut de variation de +4.6%, le Val-de-Marne se place en dernière position des départements franciliens, loin derrière les plus dynamiques d'entre eux, le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne et les Hauts-de-Seine, qui ont connu des hausses respectives de +14.5%, +12.3% et +11.7%. La croissance de l'emploi dans la Petite Couronne (+8.7%) a d'ailleurs été inférieure à la croissance régionale (+9.4%), de même pour Paris (+8.8%), tandis que celle de la Grande Couronne fut supérieure (+10.9%). En conséquence, la part relative du Val-de-Marne dans le total de l'emploi régional a légèrement baissé, passant de 9.3% à 8.9%. Cette tendance s'observe également pour Paris et la Seine-Saint-Denis. En fait, ce sont les départements de Grande Couronne et des Hauts-de-Seine qui ont vu leurs poids relatifs augmenter.

La conjonction de deux évolutions sectorielles opposées explique, dans une large mesure, le moindre dynamisme du Val-de-Marne – comme l'atteste le tableau 1 des données brutes corrigées¹.

En premier lieu, le déclin du secteur de l'industrie qui a connu, au niveau régional, une baisse de -3%, est bien plus intense dans le Val-de-Marne (-10.2%) que dans les autres départements.

En second lieu, certains secteurs, très dynamiques au niveau régional, le sont moins en Val-de-Marne. C'est le cas notamment des services aux entreprises, dont la hausse régionale (+23.5%) est beaucoup plus forte que celle observée dans le département (+9.5%). Dans une moindre mesure, on retrouve ce même phénomène pour le secteur de la finance, avec une croissance régionale de +9% contre une croissance nulle en Val-de-Marne.

¹ Données brutes corrigées = données brutes – effectifs non affectés

Tableau 1 : Evolution comparée des effectifs salariés par branche d'activité en Val-de-Marne et Ile-de-France

SECTEURS	EFFECTIFS SALARIES 1998		EFFECTIFS SALARIES 2001		Solde (2001 – 1998)		taux brut de variation	
	Val-de-Marne	Ile-de-France	Val-de-Marne	Ile-de-France	Val-de-Marne	Ile-de-France	Val-de-Marne	Ile-de-France
INDUSTRIE	48 540	666 671	43 604	646 379	-4 936	-20 292	-10,2%	-3,0%
CONSTRUCTION	28 399	218 700	30 700	228 654	2 301	9 954	8,1%	4,5%
COMMERCE DE GROS	41 907	359 098	43 312	383 018	1 405	23 920	3,4%	6,7%
COMMERCE DE DETAIL	25 994	273 164	28 329	295 956	2 335	22 792	9,0%	8,3%
HOTELS et RESTAURANTS	12 187	191 601	13 394	215 904	1 207	24 303	9,9%	12,7%
TRANSPORTS	47 557	371 413	49 410	438 496	1 853	67 083	3,9%	18,1%
FINANCES	14 688	248 094	14 685	270 546	-3	22 452	0,0%	9,0%
SERVICES AUX ENTREPRISES	63 639	883 475	69 701	1 090 784	6 062	207 309	9,5%	23,5%
ADMINISTRATION	52 238	534 425	53 754	538 072	1 516	3 647	2,9%	0,7%
EDUCATION, SANTE, ACTION SOCIALE	80 086	677 423	83 743	712 066	3 657	34 643	4,6%	5,1%
SERVICES COLLECTIFS, SOCIAUX ET PERSONNELS	15 036	288 745	16 141	254 262	1 105	-34 483	7,3%	-11,9%
TOUS SECTEURS	430 271	4 712 809	446 773	5 074 137	16 502	361 328	3,8%	7,7%

Des évolutions communales contrastées

Les communes du Val-de-Marne qui ont connu la plus importante perte de salariés entre 1998 et 2001 sont celles qui présentaient en 1998 une forte sur-représentation du secteur de l'industrie (carte 1). C'est le cas d'Arcueil et de Gentilly, où le secteur de l'industrie représentait en 1998 respectivement 17% et 32%, contre seulement 11% dans l'ensemble du département, et pour lesquelles le solde brut global s'avère fortement négatif (respectivement -1 916 et -1 854).

A l'inverse, parmi les communes ayant connues les taux de croissance les plus forts, on retrouve celles où les secteurs des services aux entreprises (Boissy-Saint-Leger, Kremlin Bicêtre, Vincennes), du commerce de détail (Ormesson-sur-Marne, Thiais, Fresnes), des hôtels et restaurants (Saint-mandé, Thiais, Alfortville) sont sur-représentés par rapport au département. Ces communes profitent donc de la concentration de certains secteurs dynamiques.

Ces quelques exemples montrent que, dans une certaine mesure, les variations communales de l'emploi salarié enregistrées durant la période 1998-2001 dépendent de l'évolution des différents secteurs à l'échelle départementale.

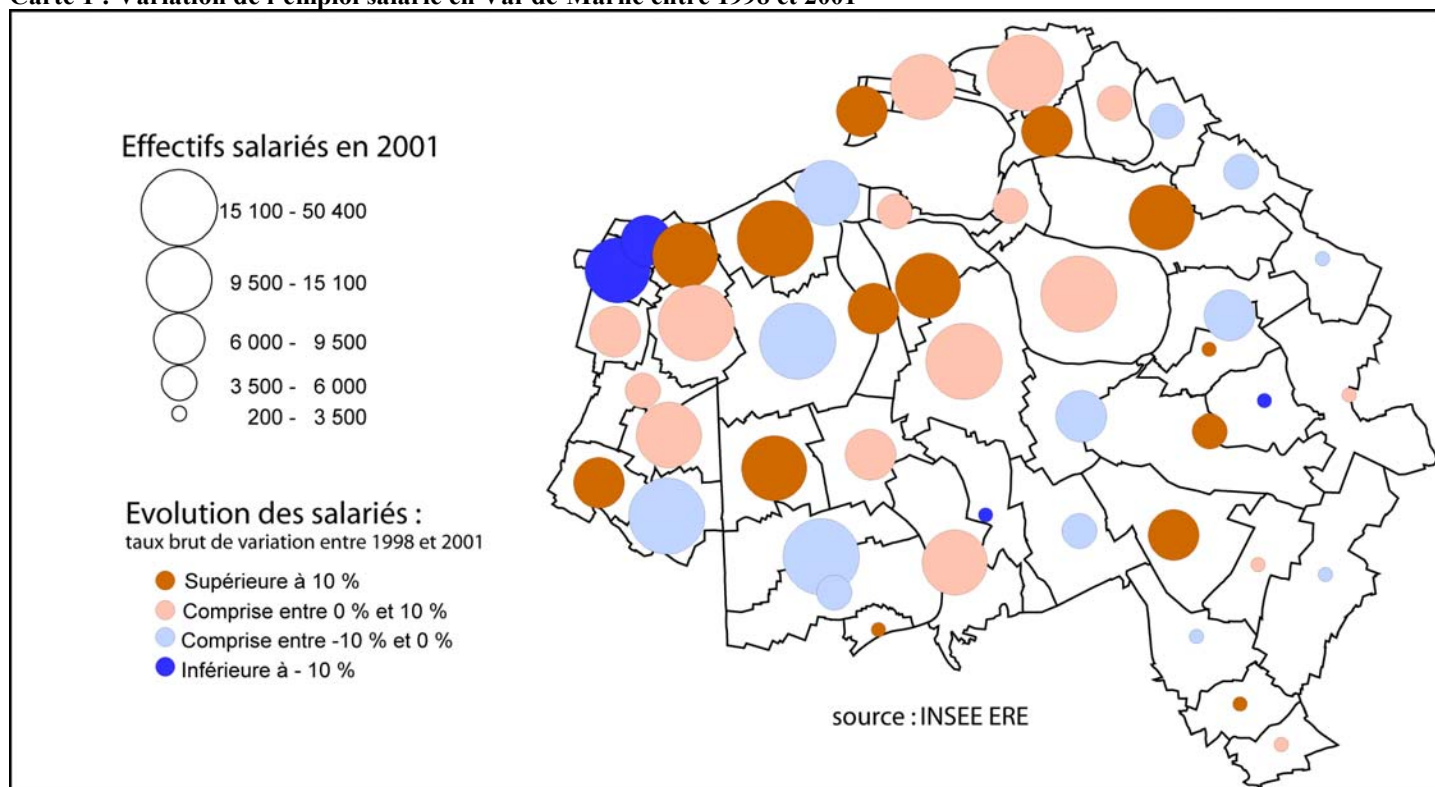
Les composantes structurelle et géographique de l'évolution de l'emploi salarié

Les spécificités initiales des structures communales d'activité expliquent les inégalités intercommunales de la croissance de l'emploi salarié, les secteurs globalement en croissance ou ceux globalement en déclin au plan départemental étant inégalement présents dans les communes. Le rôle du profil d'activité initial sur la variation de l'emploi salarié, ou effet structurel, est positif pour certaines communes, négatif pour d'autres (carte 2 : effet structurel).

Il est négatif pour la plupart des communes où le secteur industriel est important. Il est au contraire positif dans un certain nombre de communes où sont sur-représentés des secteurs dynamiques, comme par exemple les transports à Orly, ou la finance et les services aux entreprises à Charenton-le-Pont. Cet effet structurel prouve que les disparités géographiques des variations de l'emploi salarié sont imputables, pour une part, aux différences intercommunales des structures économiques.

Néanmoins, le fait que certaines communes présentent à la fois un effet structurel négatif et un taux de variation positif laisse supposer que l'état initial de la structure économique ne détermine pas complètement la variation de l'emploi observée entre 1998 et 2001.

Carte 1 : Variation de l'emploi salarié en Val-de-Marne entre 1998 et 2001



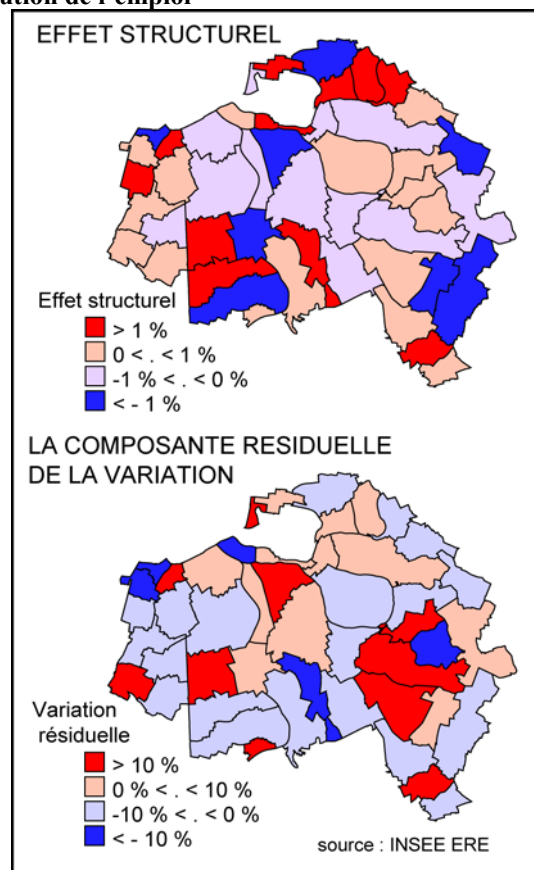
Des avantages ou des désavantages plus spécifiques à chaque commune, et donc indépendants de la structure initiale de l'activité, peuvent en effet avoir des répercussions sur l'évolution de l'emploi. La composante résiduelle du taux de variation 1998-2001 (carte 2 : effet géographique) témoigne de l'importance du rôle de ces caractéristiques locales, que l'on assimile à un **effet géographique**.

Le groupe des communes présentant un effet géographique positif est assez disparate, regroupant des communes aux effets structurels tantôt positifs, tantôt négatifs. Aucune zone géographique ne s'identifie par son homogénéité, ni pour l'effet positif, ni pour l'effet négatif.

Remarquons simplement que de nombreuses communes limitrophes de Paris bénéficient d'un effet géographique positif, et qu'il faut peut être y voir ici un avantage spécifique par rapport aux autres communes, lié à la proximité de la capitale. Car ces avantages spécifiques peuvent tenir d'une meilleure attractivité pour l'accueil des activités en croissance à l'échelon régional.

Cette constatation est d'autant plus vraie pour les communes présentant un effet structurel négatif. En effet, si les variations de l'emploi de ces communes n'avaient été tributaires que de leurs structures d'activité initiales, leurs bilans de croissance n'auraient pas été aussi bons.

Carte 2 : Les composantes structurelle et résiduelle de l'évolution de l'emploi



Par ailleurs, cet effet géographique est beaucoup plus fort que l'effet structurel. Ceci signifie que les disparités d'évolution de l'emploi salarié entre les communes ont été beaucoup moins dépendantes de différences structurelles que de facteurs locaux spécifiques.

Une relative stabilité des spécificités sectorielles du val-de-Marne

Les évolutions de l'emploi salarié, marquées comme on a pu le voir par de fortes disparités entre secteurs et entre communes, n'ont pas eu d'influence significative sur les spécialisations économiques du département.

Les secteurs sur-représentés en 1998 l'étaient toujours en 2001. Ce sont, par ordre d'importance, les secteurs de la construction (1.52), de l'éducation, santé, et action sociale (1.34), des transports (1.28), du commerce de gros (1.28), et de l'administration (1.13). Le degré de spécialisation de tous ces secteurs a légèrement augmenté entre 1998 et 2001, à l'exception des transports (tableaux 2 et 3).

A l'opposé, certains des secteurs sous-représentés en 1998 ont connu une légère atténuation de cette sous-représentation en 2001 (hôtels et restaurants et services collectifs, sociaux et personnels), d'autres ont vu au

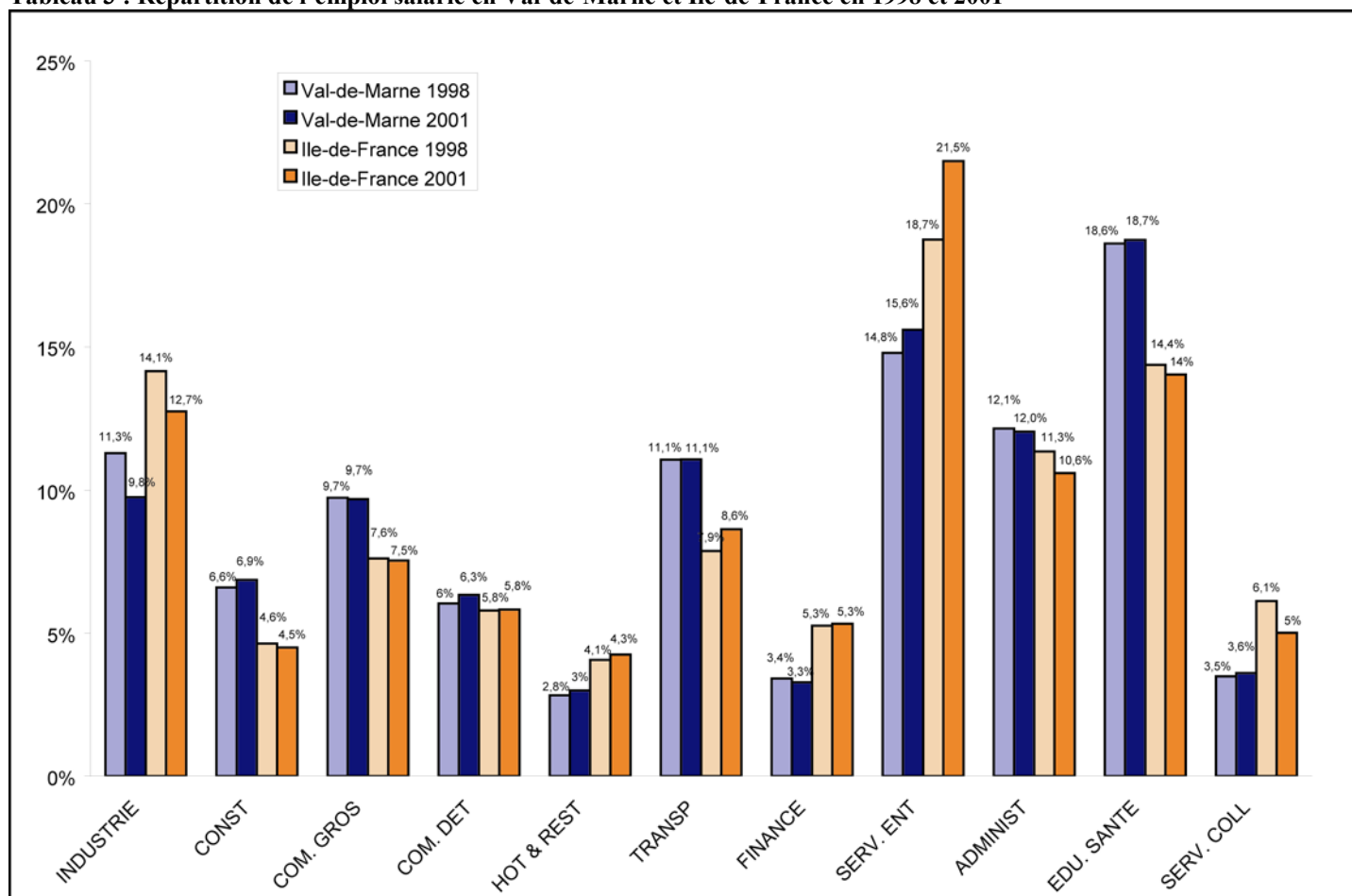
contraire leur sous-représentation s'accroître (industrie, finances et services aux entreprises).

Globalement, le degré de spécialisation du Val-de-Marne a légèrement augmenté entre 1998 et 2001, le coefficient de spécialisation passant en effet de 12.5 en 1998 à 13.6 en 2001. Mais cette tendance n'est pas suffisamment affirmée pour que l'on puisse conclure à une évolution significative.

Tableau 2 : Evolution de la spécialisation sectorielle du Val-de-Marne entre 1998 et 2001 (par rapport à l'Ile-de-France)

SECTEURS	1998	2001
INDUSTRIE	0,80	0,77
CONSTRUCTION	1,42	1,52
COMMERCE DE GROS	1,28	1,28
COMMERCE DE DETAIL	1,04	1,09
HOTELS & RESTAURANTS	0,70	0,70
TRANSPORTS	1,40	1,28
FINANCES	0,65	0,62
SERVICES ENTREPRISES	0,79	0,73
ADMINISTRATION	1,07	1,13
EDUCATION & SANTE	1,29	1,34
SERVICES COLLECTIFS	0,57	0,72

Tableau 3 : Répartition de l'emploi salarié en Val-de-Marne et Ile-de-France en 1998 et 2001



Les spécialisations communales

Si la spécialisation vient d'être abordée de manière globale et synthétique au niveau départemental, il convient de s'interroger sur la nature des spécialisations communales. Dans ce sens, deux analyses statistiques complémentaires ont été menées – Analyse en Composantes Principales (ACP) et Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) - afin d'une part, de faire apparaître les grandes différences sectorielles entre communes (ACP) et, d'autre part, de produire une classification des communes basée sur la ressemblance de leurs profils d'activité (CAH).

Issues de l'ACP, quatre principales composantes de différenciation intercommunale peuvent être identifiées (tableau 4).

La première – axe 1 - traduit une opposition entre les communes où les secteurs de la finance et des services aux entreprises sont plus importants qu'ailleurs (Charenton-le-Pont, Saint-Mandé, Arcueil, Gentilly, Vincennes) et les communes où ces mêmes secteurs sont sous-représentés et où la concentration du secteur de la construction est beaucoup plus forte (Périgny, Valenton, Bry-sur-Marne, Villeneuve-le-Roi, le Plessis-Tréville).

La deuxième – axe 2 - isole les communes pour lesquelles la part des secteurs du commerce de détail et des hôtels et restaurants est très forte (Ormesson-sur-Marne, Thiais, Villiers-sur-Marne, la Queue-en-Brie, Noisieu).

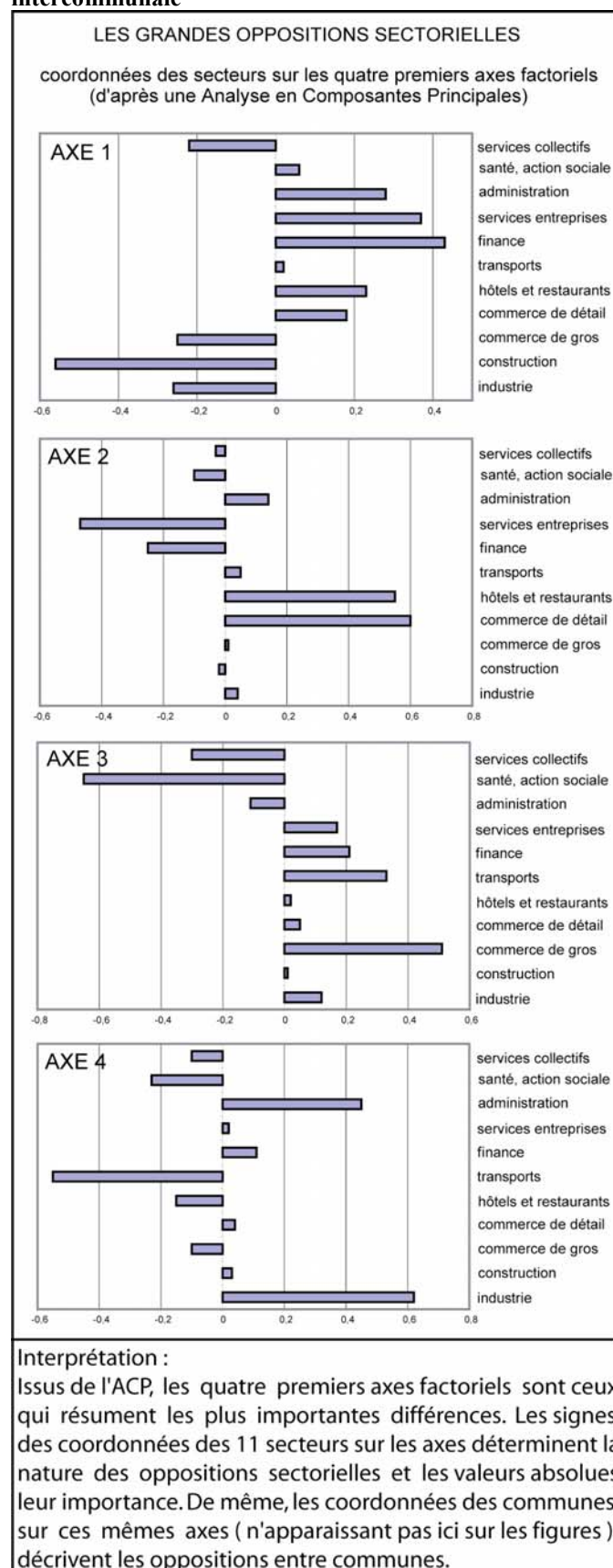
La troisième différenciation – axe 3 - est déterminée par l'opposition entre les communes présentant une sur-représentation du secteur du commerce de gros (Chennevières-sur-Marne, Rungis, Bonneuil-sur-Marne, Chevilly-la-Rue) et les communes où le secteur de l'éducation, santé et action sociale est fortement implanté (le Kremlin-Bicêtre, Villejuif, Saint-Maurice, Limeil-Brévannes, Ablon-sur-Seine, Créteil).

Enfin, la quatrième – axe 4 - oppose les communes où le secteur des transports est sur-représenté (Orly, Thiais, Rungis, Villeneuve-Saint-Georges) et celles où le secteur de l'industrie est sur-représenté (Marolles-en-Brie, Villeneuve-le-Roi).

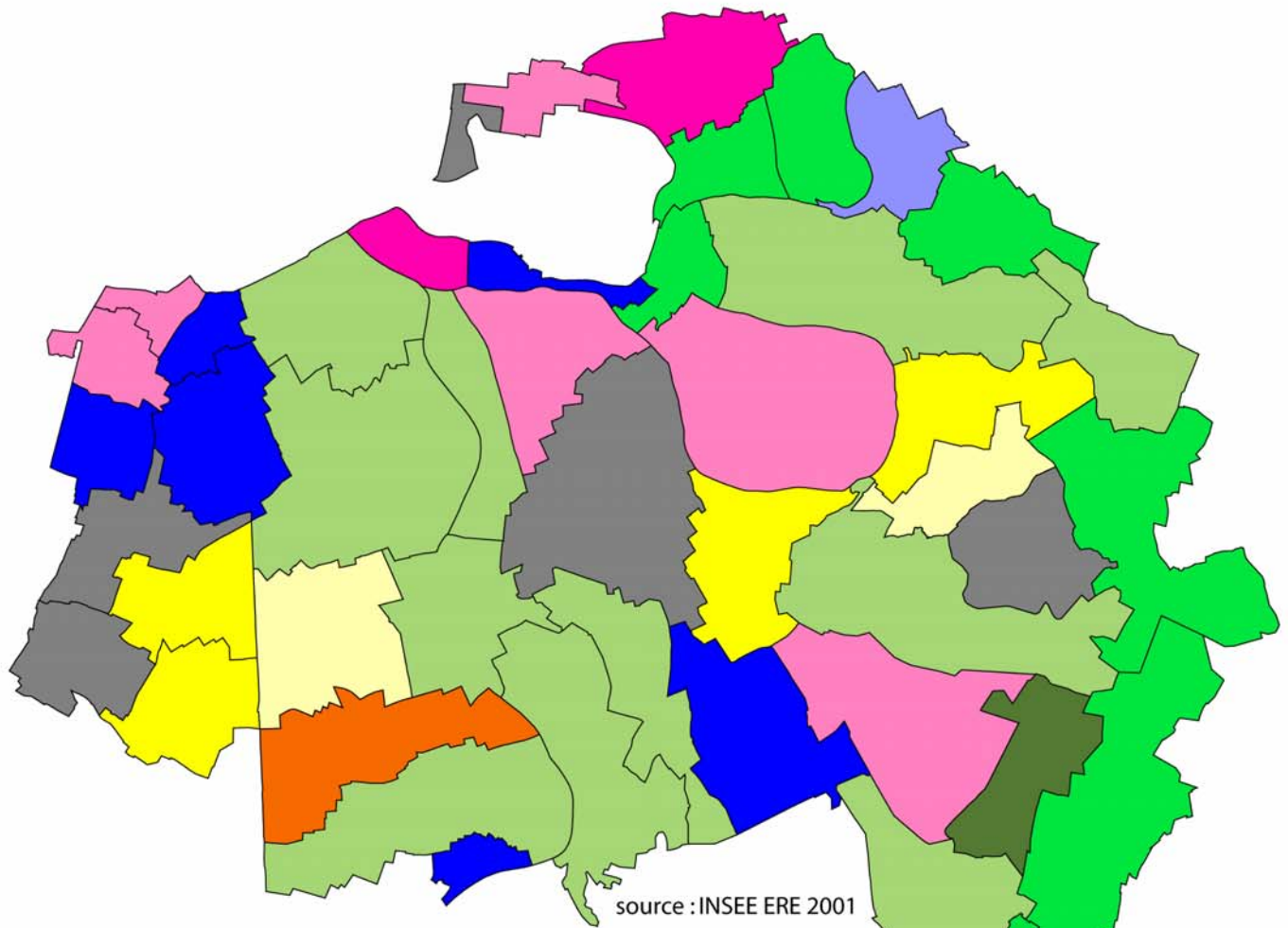
Une classification des communes en grands types de spécialisation économique synthétise les ressemblances et dissemblances intercommunales majeures observées précédemment (carte 3). Statistiquement, la méthode – CAH - consiste à minimiser les différences entre communes appartenant à une même classe et à maximiser les différences entre communes de classes différentes. De ce fait, chacune des classes regroupe des communes ayant des profils d'activité semblables, des spécialisations sectorielles identiques. On peut remarquer que [la principale césure de cette typologie isole les communes spécialisées dans les activités de services \(services aux entreprises, activités financières,](#)

[services collectifs et secteur de la santé\) de toutes les autres communes.](#)

Tableau 4 : Les composantes sectorielles de différenciation intercommunale

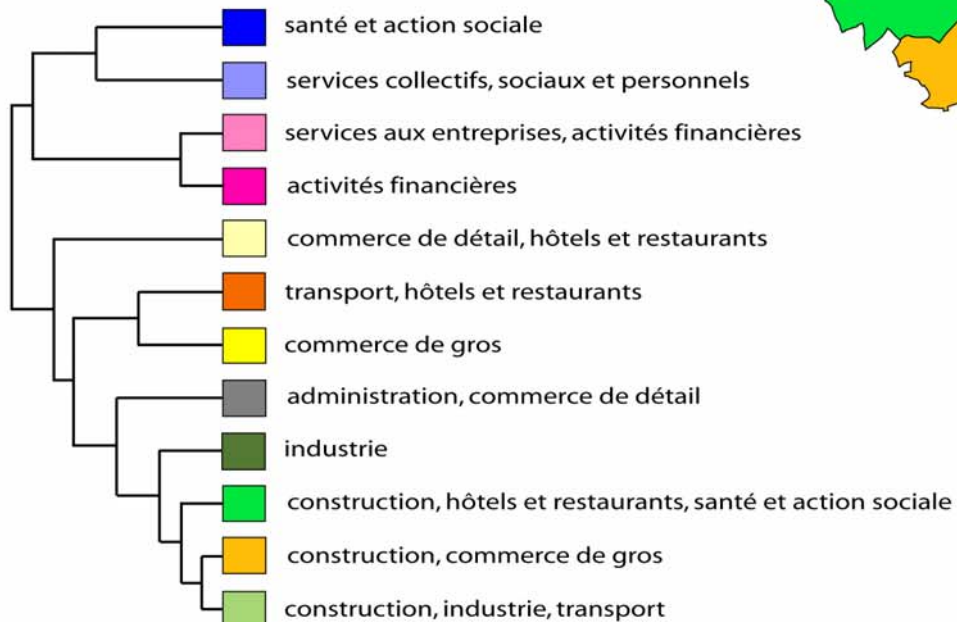


Carte 3 : LES GRANDS TYPES DE SPECIALISATION ECONOMIQUE en 2001
(d'après une classification ascendante hiérarchique)



source : INSEE ERE 2001

SURREPRESENTATION DES SECTEURS



Méthodologie :

La méthode de Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) permet de construire une typologie (ou partition) d'un ensemble d'individus (ici les communes du Val-de-Marne) en classes telles que les individus appartenant à une même classe sont proches alors que les individus appartenant à des classes différentes sont éloignés. La méthode utilisée est celle de Ward, méthode dite des voisins réciproques. C'est une méthode ascendante partant d'un nombre de classes égal au nombre d'individus (ici 47) et regroupant à chaque itération un ou plusieurs individus ou classes en fonction de l'inertie inter-classes. La classification présente ici 12 classes ainsi que la fin du processus de regroupement de ces 12 classes entre elles (arbre de classification de gauche).

ANNEXES

Sources :

Cette analyse s'appuie sur les données de la 6^{ème} et 7^{ème} Enquête Régionale sur l'Emploi (ERE), qui recensent les effectifs salariés publics et privés au 31 décembre 1997 et 31 décembre 2000. Cette enquête, réalisée par l'INSEE, en partenariat avec le Conseil Régional, l'IAURIF, la DREIF, l'APUR et la mairie de Paris, comptabilise les postes de travail déclarés par l'employeur. Elle est construite par synthèse de plusieurs sources : UNEDIC, enquête postale complémentaire, fichier de paye des agents de l'Etat.

Nomenclature :

L'ensemble de l'étude est basée sur une nomenclature en 11 secteurs d'activité (voir ci-dessous). Ont été exclus de l'analyse, les secteurs de l'agriculture, chasse, et sylviculture ainsi que l'ensemble des salariés non ventilés à la commune (commune inconnue) ou par secteur (secteur d'activité inconnu). Ces quelques exclusions expliquent que le stock global sur lequel l'étude a été menée est légèrement inférieur au total brut général du Val-de-Marne. Les différentes branches comptabilisent les effectifs salariés hommes et femmes des secteurs public et privé réunis.

Secteurs	Branches
Industrie	Industries extractives Industrie manufacturière Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau
Construction	
Commerce de gros	Commerce de gros et réparation automobile Commerce de gros et intermédiaires du commerce
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	
Hôtels et restaurants	
Transports et communications	Transports terrestres Transports par eau Transports aériens Services auxiliaires des transports Postes et télécommunications
Activités financières	Intermédiation financière Assurance Auxiliaires financiers et d'assurance
Services aux entreprises	Activités immobilières Location sans opérateur Activités informatiques Recherche et développement Services fournis principalement aux entreprises
Administration publique	
Education, Santé et action sociale	Education Santé et action sociale
Services collectifs, sociaux et personnels	Assainissement, voirie et gestion des déchets Activités associatives Activités récréatives, culturelles et sportives Services personnels

Méthodologie :

1. Analyse structurelle-résiduelle de la variation de l'emploi salarié enregistrée entre 1998 et 2001 : consiste à décomposer le taux de variation communal en la somme des trois taux suivants :

$$T_j = R + S_j + G_j$$

Où : T_j est le taux brut de variation de la commune j

R est le taux de croissance global du département

S_j est l'effet de structure (lié au profil sectoriel initial de la commune en 1998)

G_j est l'effet géographique

2. Indices de spécialisation :

a. Méthode de calcul de l'indice de spécialisation sectoriel :

$$IND(\text{secteur}) = (D_j / D) / (R_j / R)$$

Où :

D_j : nombre de salariés du secteur j dans le département

D : nombre total de salariés dans le département

R_j : nombre de salariés du secteur j dans la région

R : nombre total de salariés dans la région

Interprétation :

- =1 : le secteur est autant représenté dans le département que dans la région
 - >1 : le secteur est sur-représenté dans le département par rapport à la région
 - <1 : le secteur est sous-représenté dans le département par rapport à la région
- b. Méthode calcul de l'indice global de spécialisation de Isard (département) :

$$IND(\text{isard}) = \frac{1}{2} \times \sum_j |D_j / D - R_j / R|$$

